

## Axe 2 : Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

*Priorité 2 : Garantir des formations professionnelles et technologiques diversifiées de qualité sur tout le territoire pour tous les publics de façon partenariale*

*Pilotes : M. NELSON, Mme LEVECQUE*

Objectifs	Réussites / Résultats obtenus	Tendance ↗ ↘ ↔ ↖ ?	Points de vigilance A renforcer / à poursuivre Marges de progrès	Cibles
Rééquilibrer le taux de couverture des référentiels de ces filières en difficulté Assurer la mise en place des rénovations nationales des diplômes dans l'académie	Il n'y a pas eu de progrès notable. La situation demeure préoccupante par endroit.	↔	Les points de vigilance portent sur la mise en place de la rénovation des baccalauréats de l'enseignement général et de l'enseignement technologique, ainsi que sur la transformation de la voie professionnelle. NB : l'indicateur taux de couverture des référentiels a été remplacé par un code couleur.	Ne plus avoir de « rouge » dans le tableau, c'est-à-dire de situations où la mission d'enseignement ne peut pas être assurée.
Permettre une identification de l'académie comme un partenaire de qualité sur la FTLV	Les GRETA de Grande-Terre, de Basse-Terre et du LEVANT ont obtenu le label qualité GRETA PLUS.	↗	Les questions de GRH sont particulièrement sensibles	Les GRETA doivent prendre en charge l'activité apprentissage des EPLE (fermeture des CFA de l'Education nationale)
	Plus de 200 candidats accompagnés par le DAVA en moyenne ces trois dernières années.	↗	A développer l'accompagnement de proximité. Travailler en synergie sur les parcours individuels avec le GRETA de la Guadeloupe	Doublement des effectifs accompagnés en amont et en aval de la certification à l'horizon

### **Perspectives :**

Doublement des effectifs de la modalité apprentissage en EPLE (mixité des parcours et de publics ; classes entières), cible niveaux V, IV ET III en 2021.

### **Commentaire général :**

Une étude conduite par la DAFPIC et le réseau des GRETA a conclu à la nécessité d'une part de les regrouper pour mieux répondre aux besoins des territoires à travers une réorganisation des services, et d'autre part, d'assurer leur pérennité financière. Une nouvelle gouvernance a été mise en place. Elle a permis d'installer une meilleure participation des Chefs d'établissement aux décisions du GRETA de la Guadeloupe à travers la mission de Responsable de Pôle. La désignation d'un Directeur Opérationnel a permis de rendre effective la présence de la direction du GRETA au quotidien des activités du personnel. Les Conseillers en Formation Continue peuvent désormais se consacrer pleinement à leurs missions de développement de l'activité et de l'ingénierie pédagogique notamment en matière d'offre de formation en alternance.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a facilité les modalités de signature des contrats d'apprentissage ainsi que l'ouverture d'organisme de formation. Désormais les GRETA de l'académie de la Guadeloupe ont en charge l'ouverture de nouvelles formations en modalité d'apprentissage en sections pleines et en mixités de parcours et de publics en lien avec les EPLE.